

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

AUGMENTATION DE L'ENVELOPPE PROJET

DEMANDE
D'INTERVENTION : Commune de **ROTS** (Département Du Calvados)

DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL MUNICIPAL : 26 février 2019 – sollicitant l'intervention de l'EPF Normandie et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans.

SITUATION DU BIEN : 2 parcelles bâties cadastrées Section BM n°209 et 211 pour une contenance totale de 980 m² situées en cœur de ville, comprenant un hangar et un petit bâtiment et jouxtant le parking Ernest Geslin.

POS/PLU : Zone UR au PLU

PROJET : La commune souhaite accroître le nombre de places de stationnement du parking Ernest Geslin. Cette augmentation d'enveloppe correspond au montant des frais d'agence non pris en charge initialement.

PROPRIÉTAIRE : **Pascal HERPIN**

ÉVALUATION
DOMANIALE : *Valeur vénale inférieure au seuil de consultation obligatoire des Domaines.*

IMPUTATION : **Compte n° 901 224 – ROTS "Parking Ernest Geslin"**
Enveloppe projet : + 6 900€ (enveloppe globale : 128 200 €)

ROUEN le 3 octobre 2019

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"


Dominique LEPETIT

1 4 OCT. 2019